

Bordeaux, le 7 novembre 2024

Monsieur le Préfet
Préfecture de Région
2 esplanade Charles de Gaulle
CS 41397
33077 Bordeaux Cedex

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Préfet,

Les personnels des collectivités territoriales travaillant dans le secteur de la petite enfance connaissent une dégradation constante de leurs conditions de travail. La pénibilité de leurs métiers est accentuée par des difficultés de recrutement et un manque d'ambition des politiques publiques d'accueil du petit enfant. Le choix du « tout privé » ne fait qu'accroître la dégradation du service public de la petite enfance, alors même que toutes les études montrent le caractère essentiel des mille premiers jours pour le développement des enfants.

Le syndicat CFDT Interco33 s'associe pleinement à l'appel à la mobilisation nationale du collectif « pas de bébé à la consigne » pour la journée du 19 novembre 2024.

Nous demandons au gouvernement de prendre toute mesure permettant d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des agents, et notamment :

- reconnaître l'usure professionnelle en les rattachant à la catégorie active,
- faciliter les reconversions et les départs en formation,
- créer une NBI spécifique pour la petite enfance,
- modifier les taux d'encadrement,
- prendre en compte tous les temps de travail,
- mettre un terme à la contractualisation,
- permettre aux agents faisant fonction d'avoir une évolution de carrière,
- obtenir un véritable statut pour les assistantes maternelles, avec les mêmes droits que les agents territoriaux,
- appliquer une revalorisation systématique des indemnités de repas et d'entretien en fonction de l'inflation,
- interdire les contrats de moins de 28h.

Dans l'attente, et conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L2512-5 du code du travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par notre organisation syndicale de **déposer un préavis de grève pour la journée du 19 novembre 2024 de 00h00 à minuit.**

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels des collectivités territoriales de la Gironde et de leurs établissements, notamment celles et ceux travaillant dans les structures d'accueil de la petite enfance.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Pour le secrétaire général et par délégation
Le secrétaire général adjoint
Jérôme Pigé

